

REPONSE DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Objet : Quelle position de l'Exécutif face à la répression politique?

Je vous remercie pour votre question. Je salue les anciens prisonniers politiques et leurs familles présentes aujourd'hui pour assister à cette question, à cette réponse, et je vais essayer de répondre de la façon la plus claire possible.

D'abord, pour les faits récents que vous avez rappelés, j'ai manifesté à titre personnel, et nous avons manifesté de façon collective notre solidarité avec Jean-Marc Dominici, à l'occasion de la saisie sans préalable qui est venue fragiliser sa situation personnelle et familiale. J'exprime ici, là encore, ma solidarité et mon incompréhension sur cet acte. Concernant l'incarcération à Paris de Stéphane Ori, il faut savoir que de nombreux élus de la majorité territoriale, des militants et militantes des formations qui la soutienne ont été présents lors des rassemblements de soutien qui ont été organisés comme ils l'ont été de façon systématique et en toutes occasions et à chaque fois.

Enfin, vous avez rappelé les gardes à vue qui ont été diligentés à l'encontre de militants et de sympathisants nationalistes du fait de bombage. Vous les avez qualifiés de surréalistes. Je pense effectivement que ce type d'initiative judiciaire ou policière gendarmesque est totalement en décalage avec ce qu'il convient de faire.

Au-delà de ce rappel sur ces trois éléments, je voudrais dire que sur le plan des principes, vous le savez, je pense qu'il faut mettre un terme définitif à la violence clandestine. C'est ma conviction et je n'en change pas. De la même façon, j'ai toujours été solidaire au plan personnel, au plan humain, au plan judiciaire de celles et ceux qui, de par leur engagement, encouraient les risques de répression d'eux et de leur famille.

Je pense que, d'un point de vue plus politique et plus général, ça a été le cas de l'ensemble des forces politiques, des militantes et des militants qui soutiennent l'action de la majorité territoriale. Vous le savez, nous nous connaissons, nous sommes un petit pays, un petit peuple, vous savez ce que nous avons fait toutes et tous, individuellement et collectivement, depuis des années, et même souvent depuis des décennies. En ce qui concerne le processus qui est en cours et qui a vocation, je l'espère, à reprendre et à aboutir dans les plus brefs délais.

Nous avons intégré depuis le début, dans le cœur des revendications, l'intégration de la question des prisonniers politiques et des suites judiciaires et pécuniaires de leur engagement. Il y a eu souvent sur ces questions une unanimité et je me tourne, y compris vers le groupe de

droite, parce que là aussi, nous avons toutes et tous pensé que notre contribution à l'enracinement de la paix passait par la prise en compte politique de la question des prisonniers. Je pense que nous ne varions pas et que nous ne varierons pas là-dessus.

Donc, pour vous répondre très concrètement, je sais que la présidente de l'Assemblée de Corse et moi-même allons tout à l'heure avoir une entrevue avec les représentantes et les représentants patriotes qui sont ici. Nous aurons, si cela est souhaité et sollicité, bien sûr, les entrevues qu'il faut avoir avec tout le monde sur cette question-là. Moi, je vous répète que c'est une priorité.

Sur la question de la contribution financière, je dis et je répète que la solidarité humaine est acquise et que les gens font individuellement les choix qu'ils ont à faire, ils les font politiquement et nous les avons faits depuis longtemps, y compris en termes de matérialisation de notre solidarité. On verra pour essayer de faire plus et de faire mieux.

En ce qui concerne la prise en compte politique, je vous le dis aussi, je l'ai dit lorsqu'on l'a évoqué et je le répète ici, je considère que ce n'est pas aux prisonniers, ce n'est pas aux familles, ce n'est pas aux militants et ce n'est pas non plus à la collectivité de Corse de prendre en charge financièrement les suites pécuniaires des condamnations qui ont été prononcées. Cette question est une question politique, elle doit être intégrée dans le périmètre des discussions avec l'État et la réponse qui doit être donnée est une réponse politique de la même nature que celle qui a été donnée dans tous les conflits politiques qui ont été soldés par une solution politique.

Une loi d'amnistie lorsqu'il y a lieu, au plan pénal et au plan civil et ce d'autant mieux que les condamnations qui restent à charge ne concernent pas les partis civils mais concernent l'État.

Donc pour moi c'est un problème politique et qui doit être traité politiquement. Et enfin, je pense effectivement que la société Corse doit s'emparer de cette question parce que, je le dis aussi, autant je continue et je continuerai à être définitivement convaincu qu'il n'y a pas de place pour la violence clandestine, en tout cas qu'elle ne nous permettra pas de gagner et qu'elle ne nous permettra pas de construire la société Corse à laquelle nous croyons.

Je pense qu'on n'arrivera pas à construire une solution politique durable si n'est pas intégrée de façon définitive, claire, partagée et assumée politiquement, y compris par l'État, la question des prisonniers politiques.

Notre objectif, ça doit être que la violence clandestine ne reparte pas.

Pour que la violence clandestine ne reparte pas, il faut construire une solution politique et il faut régler définitivement les séquelles du conflit.